

Formulaire de demande d'aide financière

En personne ou par la poste : 170, boul. Taschereau, bureau 210, La Prairie, Québec, J5R 5H6

Téléphone : 450 444-6687

Par courriel : aidefinanciere@ville.laprairie.qc.ca



OBJET DU PROGRAMME

La Ville offre une aide financière pouvant aller jusqu'à 50 % du prix d'achat d'une toilette à faible débit ou d'un outillage d'entretien paysager à faible émission de gaz à effets de serre (GES), et ce, jusqu'à concurrence de 100 \$ pour chaque équipement.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

DOCUMENTS À PRODUIRE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Formulaire de demande rempli et signé | <input type="checkbox"/> Photo de l'ancienne toilette |
| <input type="checkbox"/> Preuve de résidence | <input type="checkbox"/> Photo de la nouvelle toilette installée |
| <input type="checkbox"/> Preuve d'achat (comportant : nom et adresse de l'entreprise, numéros de TPS/TVQ et date d'achat) | <input type="checkbox"/> Copie(s) de permis si travaux de 5 000 \$ et plus |

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le requérant doit être propriétaire d'une résidence dans la Ville de La Prairie, et en faire la preuve;
- Un locataire de logement résidentiel peut être requérant s'il représente le propriétaire du bâtiment résidentiel sous procuration. Cependant, dans le cas de bâtiment à multi-logements, une seule requête sera retenue;
- Le requérant doit démontrer qu'il a acheté l'outillage à faible émission de GES ou la toilette à faible débit dans un commerce ayant un établissement situé sur le territoire de la MRC de Roussillon;
- L'achat par l'entremise d'un site internet ou par une application de commerce en ligne n'est pas admissible à la présente aide financière;
- Le bâtiment résidentiel dans lequel se trouve la toilette à remplacer doit être branché au réseau d'égout de la Ville;
- Les travaux de remplacement de toilette doivent être complétés avant la date de la demande. Des travaux estimés à plus de 5 000 \$ sont assujettis à l'obligation d'obtenir un permis de construction de la ville de La Prairie à cet effet;
- Le nombre de demandes d'aide financière est limité au nombre d'un (1) outillage par bâtiment résidentiel et d'une (1) toilette à faible débit par bâtiment résidentiel;
- L'achat du produit peut avoir été fait 90 jours avant la date d'entrée en vigueur du présent règlement;
- Après l'achat, le requérant a 90 jours pour déposer une demande d'aide financière.

JE M'ENGAGE à respecter les conditions et les modalités de l'aide financière pour laquelle je fais la présente demande et j'autorise un représentant de la Ville à visiter les lieux pour valider la conformité de la demande. **J'ATTESTE** que l'aide financière demandée est utilisée pour une résidence située sur le territoire de La Prairie.

Signature : _____ Date : _____

AAAA/MM/JJ

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Poste budgétaire : _____ Date : _____

Commerce choisi : _____